

La reproduction d'un groupe culturel extra-familial. Territoire et reconstruction de réseaux de transmission entre Sourds

Nathalie Lachance et Sophie Dalle-Nazébi

Volume 7, numéro 2, automne 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017815ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017815ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lachance, N. & Dalle-Nazébi, S. (2007). La reproduction d'un groupe culturel extra-familial. Territoire et reconstruction de réseaux de transmission entre Sourds. *Diversité urbaine*, 7(2), 7–25. <https://doi.org/10.7202/017815ar>

Résumé de l'article

Ce travail repose sur la mise en commun de recherches ethnographiques et historiques sur des collectivités sourdes en France et au Québec. Du 19^e siècle aux années 1970, l'existence de collectivités sourdes et de pratiques culturelles qui leur sont spécifiques est tributaire d'écoles résidentielles spécialisées. En rassemblant dans des espaces de vie communs enfants et adultes sourds issus pour l'essentiel de familles « entendant », elles ont permis l'éclosion d'une identité collective linguistique et culturelle, d'un ensemble de manières de faire, de penser et d'être sourdes. La déstructuration de ces écoles n'a pas aboli la présence de « territoires sourds ». Le maintien de certaines pratiques culturelles reconduit la distinction entre « eux » et « nous » et démontre la reconstruction de réseaux de transmission. L'étude de ces réseaux, en France et au Québec, permet de mieux comprendre les processus mis en oeuvre dans le maintien des identités et les multiples rôles joués par les individus qui y sont impliqués.

LA REPRODUCTION D'UN GROUPE CULTUREL EXTRA-FAMILIAL. TERRITOIRE ET RECONSTRUCTION DE RÉSEAUX DE TRANSMISSION ENTRE SOURDS¹

Nathalie Lachance
Sophie Dalle-Nazébi

Résumé / abstract

Ce travail repose sur la mise en commun de recherches ethnographiques et historiques sur des collectivités sourdes en France et au Québec. Du 19^e siècle aux années 1970, l'existence de collectivités sourdes et de pratiques culturelles qui leur sont spécifiques est tributaire d'écoles résidentielles spécialisées. En rassemblant dans des espaces de vie communs enfants et adultes sourds issus pour l'essentiel de familles « entendants », elles ont permis l'éclosion d'une identité collective linguistique et culturelle, d'un ensemble de manières de faire, de penser et d'être sourdes. La déstructuration de ces écoles n'a pas aboli la présence de « territoires sourds ». Le maintien de certaines pratiques culturelles reconduit la distinction entre « eux » et « nous » et démontre la reconstruction de réseaux de transmission. L'étude de ces réseaux, en France et au Québec, permet de mieux comprendre les processus mis en œuvre dans le maintien des identités et les multiples rôles joués par les individus qui y sont impliqués.

This analysis is based on ethnographic and historical studies of deaf communities in France and in Quebec. From the nineteenth century until the 1970s, deaf communities and their cultural practices were largely shaped by residential schools for the deaf. These schools brought together deaf children who mostly came from hearing families, and provided them with a common living space as well as contact with deaf adults. This allowed the emergence of a common linguistic and cultural identity, that is, ways of thinking and experiencing deafness. Moving away from residential schooling has not resulted in the disappearance of « deaf territories ». Specific cultural practices remain, which maintain a distinction between « them » and « us » suggesting that networks whereby culture and identity are transmitted have been reconstructed outside of their traditional loci. Studying these networks in France and Quebec provides a better understanding of the processes at work in maintaining identities and highlights the multiple roles played by the individuals involved.

Mots clés : Sourds, culture, réseaux, langues des signes, identité collective.

Keywords: Deaf, culture networks, sign languages, group identity.

Introduction

LES QUESTIONS LIÉES AUX PROCESSUS DE TRANSMISSION, centrales pour toutes les cultures, se trouvent à l'avant-scène aujourd'hui en raison des nouveaux cadres sociaux marqués par la mondialisation et la transnationalité. Les collectivités et les individus, de plus en plus mobiles et reliés par des appartenances non seulement territoriales, mais aussi par des réseaux qui dépassent les frontières nationales, remettent en cause les schèmes et les conceptions traditionnels des processus de transmission culturelle (Appadurai 1991, 1996; Featherstone 1990; Le Gall 2005; Meintel 2002).

Au cœur de toute définition d'une culture, la transmission culturelle revêt un caractère particulier dans le cas des Sourds² puisque, pour l'écrasante majorité d'entre eux, elle ne se fait pas à l'intérieur du cadre familial. Les enfants sourds ont généralement des parents qui entendent et qui ne connaissent donc rien du monde de la surdité. C'est par la rencontre avec d'autres Sourds qu'ils acquièrent les manières de faire, de penser et d'être propres à ce groupe (Delaporte 2000; Lachance 2002; Mottez 1992, 1993). Ainsi, les « chemins » que prend la culture sourde pour être transmise sont particulièrement complexes. Nous montrerons qu'ils s'inscrivent à la fois à l'extérieur et à l'intérieur des cadres de transmission traditionnellement définis. Les Sourds forment le seul

groupe où le « bagage » culturel et linguistique a pu se transmettre d'abord d'enfant à enfant, puis entre adultes de mêmes générations, plutôt que de parents à enfants. Cette dernière configuration existe toutefois, comme dans le cas où l'ensemble de la famille est sourde ou encore lorsqu'un des parents entendants est déjà initié aux manières de faire et de dire propres aux Sourds. Nous montrerons cependant qu'elle ne constitue pas la principale voie de transmission culturelle de ce groupe.

L'idée même d'une culture sourde interroge ainsi certains de nos repères théoriques, que ce soit en anthropologie ou en sociologie (Dalle-Nazébi 2004, 2006; Lachance 2007; Siran 2004). Nous pouvons en effet constater que ces questions de transmission mettent ici en évidence une donnée de base inhabituelle dans les constructions culturelles, à savoir une caractéristique biologique individuelle. Néanmoins, toutes les personnes atteintes de surdité ne se disent ni ne sont reconnues comme « Sourdes³ ». Les phénomènes de socialisation et de transmission linguistique et culturelle à travers des parcours de vie, ainsi que les lieux et les interactions particulières jouent un rôle décisif dans la production et la reproduction de culture(s) sourde(s).

Les cultures sourdes ont souvent été expliquées en Occident par l'existence, pendant plus d'un siècle et demi, de grandes institutions spécialisées rassemblant les personnes

sourdes en un même lieu et les scolarisant à l'écart de leur famille entendante (Cuxac 1983; Lane, Hoffmeister et Bahan 1996; Perreault 2003; Presneau 1998). Nous reprendrons, dans un premier temps, les grandes caractéristiques de cette forme de vie collective et de ces processus « traditionnels » de transmission culturelle entre Sourds. Nous verrons ensuite que la réorganisation de l'enseignement spécialisé et la mise en place de politiques favorisant l'intégration scolaire individuelle depuis plus de trente ans n'ont pourtant pas provoqué la disparition, tant annoncée, des collectivités sourdes, des espaces réels ou symboliques qui leur sont spécifiques et de la transmission d'un ensemble de manières de faire, de penser et d'être caractérisant ce groupe social. Ces politiques française et québécoise n'ont pas non plus contribué à cette transmission linguistique et culturelle, celle-ci étant, à l'inverse, perçue par les administrateurs comme une entrave potentielle à l'intégration des personnes sourdes. Nous nous intéresserons donc aux mécanismes de reproduction culturelle, en France et au Québec, à travers une collectivité qui n'a pas d'ancrage géographique et dont la majorité des membres proviennent de familles qui ignorent tout des manières de faire et de dire entre Sourds de même que des bouleversements sociaux que ceux-ci ont pu vivre par la reconfiguration des systèmes d'enseignement spécialisé. Si les questions portant sur l'identité

sourde ont fait l'objet de quelques recherches⁴, les processus contemporains de transmission et de construction de réseaux sociaux de Sourds ont pour leur part été beaucoup moins étudiés. Nous chercherons tout particulièrement à préciser la réorganisation actuelle, dans ces deux cadres nationaux, des réseaux de vie et de transmission propres aux Sourds. Dans cet article, nous souhaitons mettre en lumière les logiques communes de cette réorganisation - les contrastes entre les deux régions ayant déjà été évoqués dans une autre publication (Dalle-Nazébi et Lachance 2005).

Données mobilisées

Notre analyse repose sur la mise en commun de recherches ethno-graphiques et historiques portant sur des collectifs de Sourds en France et au Québec. La nature des données est variée et composée à la fois d'analyses de la presse écrite sourde, de publications historiques, d'entretiens ouverts sur des parcours de vie, et d'observations en milieu scolaire (primaire, postsecondaire et universitaire), en milieu associatif et en entreprise. Les entretiens réalisés avec des personnes sourdes ont eu lieu soit directement en langue des signes, soit avec le concours d'un interprète qui traduisait les propos du chercheur et de l'informateur pour l'enregistrement sur bande audio⁵. Comme la collecte de données par le biais d'un entretien filmé ou avec interprète

formalise trop souvent les relations, nous avons mis l'accent, dans les recherches effectuées au Québec comme en France, sur l'observation et les discussions informelles entre Sourds ou avec eux. Il s'agissait également de ne pas se cantonner à des discours sur la culture ou l'identité et d'aborder aussi ces questions dans la pratique et en situations concrètes (Avanza et Laferté 2005; Brubaker 2001; Lachance 2005, 2002). Les observations se sont déroulées dans les deux cas dans une langue gestuelle, c'est-à-dire en langue des signes française (LSF) pour la France et en langue des signes québécoise (LSQ) pour le Québec⁶. Ainsi, nos réflexions sur les nouveaux cadres de transmission culturelle entre Sourds sont issues de ces recherches, menées de manière indépendante dans ces deux pays. Jusqu'à ce jour, les études en surdit  souffrent d'être trop souvent restreintes à des espaces géographiques limités ou confinées à des contextes minimaux. La mise en commun de réflexions issues de différents terrains permet de confronter la réalité sourde à ses contextes sociopolitiques propres ainsi qu'à la réalité d'autres groupes minoritaires.

Les  coles r sidentielles : noyau de la transmission

D'un point de vue historique, les institutions sp cialis es ont jou  un r le d cisif dans la g n se des langues des signes et des man res de faire

propres aux Sourds. Ces  coles, cr  es aux 18^e et 19^e si cles en France et au Qu bec, basaient initialement leur enseignement sur l'expression gestuelle spontan e (puis partag e) des  l ves et sur l'utilisation d'une structure sociale o  les plus grands transmettaient leurs connaissances aux plus petits. Int grant des pensionnats, puis introduisant des professeurs sourds parmi le corps enseignant, ces structures scolaires ont permis le d veloppement de collectivit s sourdes et la transmission de langues des signes particuli res (Cuxac 1983; Lane, Hoffmeister et Bahan 1996; Perreault 2003; Presneau 1998).

Lorsqu'  la fin du 19^e si cle, cet enseignement gestuel sera supplant  par les m thodes oralistes et que les signes se verront non seulement bannis de la salle de classe, mais interdits   l'int rieur des murs de l' cole, les collectivit s sourdes qui en sont issues continueront de se d velopper en parall le, et en marge, de ces institutions. La distinction entre deux identit s collectives, l'une sourde et l'autre entendant, s'organise alors autour de cette exclusion sociale dont font l'objet les personnes sourdes. Elles recr ent une image positive de la surdit    l'int rieur de leur propre espace, essentiellement associatif, en favorisant des pratiques collectives linguistiques et culturelles plut t que des niveaux de d fici nce auditive. Ceci m ne donc   la cr ation d'identit s distinctes et de fronti res formant un espace sourd s'actualisant

dans un ensemble de façons de faire, de penser et d'être sourdes (Lachance 2002, 2005). Elles se transmettent de manière informelle à l'intérieur des écoles, entre enfants, à l'insu des enseignants (désormais entendants). Ceci s'explique par la disparition de professeurs sourds en France et par leur diminution au Québec. Dans cette province, des cercles associatifs et religieux d'adultes sourds existent cependant à l'intérieur de l'espace scolaire, qui reste marqué par une concentration des services dédiés à cette population et par la séparation des sexes. À l'inverse, la France voit se multiplier les institutions spécialisées, mais aussi les associations créées par des Sourds pour reconstruire un espace d'entraide et de vie collective. Les sentiments d'appartenance au groupe et la vie sociale des Sourds restent, dans les deux cadres nationaux, rattachés aux institutions scolaires qui incarnent, malgré cette stigmatisation, les « berceaux » de leur culture.

Décomposition et réorganisation moderne des réseaux de transmission

Dans les années 1960-1970, malgré deux histoires nationales différentes, la France et le Québec sont marqués par une même politique d'intégration (Dalle-Nazébi et Lachance 2005) qui a pour conséquence l'annonce de la fermeture des institutions de Sourds, l'organisation de l'intégration

individuelle des enfants sourds dans les établissements ordinaires et la création ou le maintien de quelques centres spécialisés destinés aux populations plus « difficiles ». Si la mise en place de ces politiques diffère entre ces pays, elle occasionne néanmoins dans les deux cas la déconstruction des espaces et des réseaux de transmission propres aux Sourds.

Des organisations de Sourds continuent pourtant d'exister et de transmettre leurs langues et leurs manières de faire. Les Sourds sont de surcroît de plus en plus visibles sur les scènes publiques et politiques, faisant connaître leurs créations artistiques – dans le domaine du théâtre, de la poésie, des percussions ou des arts graphiques⁷ –, mais aussi leurs revendications sociales, effectuées au nom de leur collectivité et de leur différence culturelle. C'est ce constat, pour le moins inattendu, qui nous a conduites à nous interroger sur les modalités actuelles de transmission culturelle entre enfants et entre générations de Sourds. Pour comprendre cette réorganisation d'espaces de vie et de communication spécifique aux Sourds, il nous faut évoquer les transformations et les réactions que cette politique d'intégration a pu susciter en France et au Québec.

Nous avons montré que l'organisation scolaire des deux régions n'est pas tout à fait similaire. Contrairement à la France, la langue

des signes continue d'être utilisée au Québec, mais de manière marginale, tandis que des adultes sourds sont encore présents dans les écoles. La politique d'intégration de cette province bouleverse les repères des Sourds, habitués à une vie communautaire organisée dans et autour de leur école, via le transfert brutal de tutelle des affaires scolaires des organisations religieuses aux administrateurs de l'État. Les adolescents sourds se trouvent, en peu de temps, scolarisés dans des écoles ordinaires, où ni leur langue des signes, ni leurs pratiques visuelles ne sont connues (il est par exemple inutile de parler à un Sourd en lui tournant le dos). Le transfert des élèves du primaire sera plus tardif. Les jeunes adultes sont quant à eux privés des services sociaux anciennement offerts par leur école, mais désormais libres d'effectuer des initiatives collectives. Nous assistons alors à une double réaction au Québec. Les élèves du secondaire (filles et garçons, désormais rassemblés) se mobilisent tout d'abord pour obtenir un enseignement en LSQ et avoir accès aux études supérieures, ce qui favorise le développement de pratiques d'interprétation en LSQ dans les milieux scolaires et universitaires. Les adultes multiplient ensuite les organisations associatives autonomes recréant des lieux de vie collective (sports, loisirs, presse sourde, relations internationales, vie politique, etc.) et les conditions d'une transmission inter et intragénérationnelle (Lachance 2007).

Ce type d'organisations associatives existait déjà en France, mais la politique d'intégration dans ce pays, pourtant moins rapide qu'au Québec, représente pour de nombreux Sourds une situation de crise. En France, si les institutions spécialisées n'étaient pas ouvertes à la langue des signes et véhiculaient une image négative de la surdité, elles permettaient néanmoins le rassemblement de ces enfants et la transmission informelle entre Sourds de manières de faire et de dire qui leur sont propres. Le projet d'intégrer ces élèves dans leurs écoles de quartier, de manière individuelle et sans la présence d'adultes sourds, semble annoncer la disparition de toute vie collective et de la LSF elle-même. Ce moyen de communication est parallèlement de plus en plus envisagé par une diversité d'acteurs (parents, professeurs, orthophonistes, professionnels de la santé mentale, quelques chercheurs en sciences humaines, etc.) comme un recours nécessaire dans l'éducation d'enfants sourds. Ce pays est alors marqué par l'organisation d'un nouveau mouvement social associant ces différents acteurs autour d'un projet de société et d'éducation ouvert à la pratique de la langue des signes et porteur d'une image positive de la surdité. Ancrées dans un tissu associatif en essor, c'est à l'intérieur de ce mouvement sourd que sont réorganisées les modalités de transmission de manières de faire et de dire propres aux Sourds. Ces acteurs créent en effet de nouveaux

espaces de rencontre et de concertation. Les Sourds y organisent l'enseignement de la LSF aux enfants sourds ainsi qu'aux familles, professionnels et chercheurs entendants. Ceux-ci participent à la formation d'instituteurs sourds. L'ensemble de ces protagonistes met en place, dans des écoles ordinaires et à partir de ces ressources associatives, les premières classes bilingues français-LSF du pays (S. Dalle 1996, 2000; Dalle-Nazébi 2006).

Nous observons ainsi qu'au-delà des différences qui marquent la France et le Québec, la réorganisation de réseaux de transmission entre Sourds se fait essentiellement à l'extérieur des écoles, dans un cadre associatif et politique. Elle soutient un travail de réinscription de référents sourds et des manières de faire et de dire propres à ce groupe, à l'intérieur des espaces scolaires ordinaires et du corps enseignant.

Aux yeux des Sourds français et québécois, la situation sociale et scolaire actuelle n'est pas idyllique. Leurs langues des signes respectives réintègrent néanmoins, de diverses manières, les salles de classe et les formations universitaires. Des Sourds participent à l'éducation des plus jeunes à des titres très variés, les uns étant professeurs, les autres des intervenants au statut plus flou⁸. Ceci se fait aussi bien dans les institutions spécialisées qui existent encore que dans les établissements ordinaires où

des élèves sourds sont rassemblés. De plus, nous constatons, de manière spécifique au Québec, la présence d'interprètes venant traduire les enseignements à des élèves sourds intégrés individuellement et leur transmettant parfois la langue des signes elle-même.

Pratiques reconduites et pratiques inédites

Nous souhaitons ici souligner les particularités de la réorganisation, commune à la France et au Québec, des modalités de transmission culturelle entre Sourds. Nous évoquerons tout d'abord brièvement la transformation des espaces qu'ils investissent collectivement. Nous nous intéresserons ensuite à la diversification des acteurs permettant cette transmission, mais aussi à celle des logiques identitaires chez les Sourds.

Reconstruction et invention d'espaces de transmission entre Sourds

Nous constatons dans un premier temps que les Sourds reconduisent des pratiques anciennes de vie collective et de transmission culturelle dans de nouveaux espaces associatifs, désormais contrôlés par eux-mêmes. Les fêtes régionales et nationales qu'ils organisent permettent des rassemblements à plus grande échelle, de même que les congrès et camps de

jeunes sur la scène internationale. Ces rencontres, locales et mondiales, se doublent de manifestations sportives et artistiques de Sourds. Nous remarquons ainsi que cette reconduction d'une transmission formelle et informelle entre pairs et entre générations acquiert davantage d'autonomie par rapport aux espaces scolaires.

Nous observons parallèlement une multiplication des lieux collectivement investis par des Sourds. Notamment, ils se taillent une place, de même que leurs langues des signes, dans les écoles de quartier, mais aussi dans les universités ainsi que dans un plus grand nombre d'administrations, d'entreprises et de scènes de théâtre⁹. Les foyers (ou « centres des loisirs ») ne constituent donc plus les seuls lieux de rencontre entre Sourds. Ces derniers investissent aujourd'hui collectivement une diversité d'espaces publics variés dans leurs objectifs et leur raison d'être, comme les cafés, cinémas ou métros, mais aussi les forums et technologies internet, de même que des structures artistiques consacrées aux percussions, aux arts graphiques et vidéographiques (Dalle-Nazébi, Garcia et Kerbourc'h 2007; Lachance 2007). C'est dans ce cadre que s'organise une concertation accrue de groupes d'intérêt commun qui conduit à la formation de troupes d'artistes sourds, mais aussi d'organisations ou de sections politiques de Sourds¹⁰. Elle donne également naissance à des lieux ou des rendez-vous réguliers dédiés aux

échanges entre Sourds et entendants (« Café signes », « Café Lubu », etc.) ou encore à des médias d'information comme « WebSourd » conciliant expression gestuelle et écrite (Aznar *et al.* 2005).

L'essor de langues des signes en France et au Québec ne s'accompagne donc pas d'un enfermement communautaire. L'investissement de l'espace public par les locuteurs de langues gestuelles semble engager à l'inverse « la sortie du ghetto » (Mottez 1990) peu à peu construit par l'absence de communication et d'échange entre populations sourde et entendante. À s'obstiner contre les différences, on augmenterait souvent l'exclusion¹¹. Les Sourds intègrent aujourd'hui de plus en plus de lieux et de groupes d'activités via la pratique et la reconnaissance de leur langue. Il ne s'agit donc pas d'une intégration normative (Lachance 1993) ni d'une assimilation culturelle.

Diversification des acteurs et des modes de transmission

La modification des espaces et des réseaux traditionnels de transmission contribue à la transformation de ce groupe et de certaines de ses pratiques. L'observation en milieu sourd nous permet de noter tout d'abord le maintien de certaines manières de faire et références. Ainsi, les Sourds issus de familles sourdes restent de grandes figures, tandis que les associations sportives et culturelles

sont toujours au cœur d'une socialisation « entre Sourds ». Des jeunes prennent en charge, dans ces lieux ou dans des espaces publics (café, métro, etc.), l'initiation de leurs pairs scolarisés dans un milieu oraliste :

« Des élèves plus vieux de l'école sont venus me chercher en me disant de venir m'asseoir avec les Sourds, comme c'est les plus vieux, les plus jeunes sont comme obligés d'accepter et comme ils voyaient que je voulais vraiment apprendre les signes, que je voulais être avec eux, ils m'ont accepté ». (Entretien avec R., jeune adulte dans la vingtaine qui a été scolarisé en école régulière au niveau primaire et qui a intégré une école secondaire où il y avait un secteur pour les élèves sourds, propos enregistrés tenus en français).

Des Sourds jouent également le rôle de conseillers auprès de jeunes adultes, entrant dans la vie active ou devenant parents. Il se reconstruit, sous un registre symbolique et dans de nouveaux espaces, un type de relations familiales (McKee 2001).

Nous constatons cependant également l'apparition d'aspects inédits, notamment en ce qui concerne les acteurs de cette transmission ou du moins de ceux qui la facilitent. Des entendants, initiés aux manières de faire et de dire propres aux Sourds, étant eux-mêmes interprètes, parents ou issus d'une famille de personnes sourdes, ou encore universitaires spécialisés dans l'étude de langues des

signes, assument des fonctions de médiateurs. Sans être véritablement des agents de transmission, ils jouent bien souvent le rôle de « passeurs » entre un univers d'entendants et un monde de Sourds, mais aussi entre de jeunes parents d'enfants sourds et les lieux ou acteurs d'une sociabilité sourde (Bacci 1997a, b; S. Dalle 1996, 1997a, 2000; Dalle-Nazébi 2004). Au Québec, pour les enfants sourds intégrés en école régulière et vivant éloignés des grands centres métropolitains, l'interprète est souvent le premier contact avec une vision culturelle de la surdité (Lachance 2001). Lorsqu'ils s'interrogent au début de l'adolescence, ce sont bien souvent ces interprètes qui vont répondre à leurs questions sur les langues des signes et leur faire découvrir l'existence de rassemblements scolaires, sportifs et ludiques de Sourds. Voici ce que relate N., jeune adulte dans la vingtaine qui, intégré en école régulière en mode oral, a bénéficié d'un interprète en classe dans les dernières années de sa scolarité au niveau primaire ainsi qu'au secondaire :

« L'interprète qui était elle-même enfant de parents sourds, venait chez moi le samedi, deux heures. Elle venait pour m'enseigner de nouveaux signes, des mots de base. [...] Au secondaire, je posais des questions. Sur ses parents, comment ils avaient fait, comment ils communiquaient, puis elle me répondait, mais c'était pas de grosses questions, mais c'était, je pense, le départ. » (Entretien avec N., propos enregistrés tenus en français).

Ces différents médiateurs entendants peuvent également participer à la création d'espaces carrefours, à la manière de certains centres universitaires d'éducation bilingue ou de formation à la langue des signes, devenant des pôles émergents au sein d'un réseau de Sourds (Dalle-Nazébi, Garcia et Kerbourc'h 2007). En prônant que les Sourds sont les seuls à pouvoir transmettre l'ensemble des manières de faire et de dire propres à leur groupe, ces personnes entendant contribuent à faire reconnaître, dans leurs milieux, des expertises spécifiques aux Sourds et par le fait même, à consolider des espaces et des réseaux de Sourds¹².

Diversité des critères d'appartenance et des logiques d'identification

Nous nous sommes alors demandé si cette réorganisation des espaces et des processus de transmission entre Sourds, en France et au Québec, pouvait avoir un impact sur les logiques identitaires des personnes sourdes et les modifier. L'un de nos constats fut, à l'inverse, que certaines pratiques se sont trouvées consolidées, comme l'identification à une histoire sourde nationale et internationale ainsi qu'à de grandes figures au sein du groupe¹³. La maîtrise des règles de communication en langues des signes est également centrale. Transmises de génération en génération à travers les différentes collectivités sourdes, l'histoire sourde et les langues des

signes sont aujourd'hui enseignées dans les écoles adoptant une approche éducative bilingue et biculturelle. Cette transmission ne concerne cependant que ces élèves et non les jeunes sourds intégrés de manière plus individuelle, pour qui la fréquentation d'associations ou de cafés investis par des Sourds est alors particulièrement décisive.

Nous constatons à ce sujet qu'un mode d'éducation alternatif aux institutions spécialisées n'est plus synonyme d'exclusion du groupe. Auparavant, n'étaient reconnus comme membres de collectivités sourdes que ceux qui avaient grandi à l'école résidentielle, qui avaient partagé les jeux d'autres Sourds, vécu dans les mêmes dortoirs et mangé pendant des années aux mêmes tables de réfectoire. L'intégration scolaire s'étant aujourd'hui fortement développée (sur le plan individuel ou collectif), ces repères se sont transformés. Les critères d'appartenance culturelle vont essentiellement dépendre de l'ancienneté et de l'importance des liens sociaux créés à l'intérieur du groupe, de la participation à sa vie collective et du type d'activités investies (les rencontres sportives et politiques étant par exemple plus spécifiquement réservées aux membres avérés du groupe). La maîtrise de langues gestuelles et de règles de communication particulières est alors également cruciale.

À ce sujet, il semble qu'il y ait sur cet aspect des pratiques quelque peu différentes entre la France et le Québec. Ce sont des manières de faire qu'il conviendrait d'étudier plus finement. D'un point de vue historique, les Sourds de ces deux régions du monde ont développé des stratégies d'adaptation de leurs modes de communication en fonction de leurs interlocuteurs. Lorsque les Sourds s'adressaient à des entendants, ils utilisaient une forme d'expression gestuelle plus proche des structures grammaticales du français, en articulant éventuellement en même temps certains mots de cette langue. Il existait ainsi des modes de communication distincts, les uns consistant en des sortes de pidgin¹⁴ et servant à la communication avec les personnes extérieures au groupe, et les autres, c'est-à-dire les langues des signes nationales bien souvent inaccessibles à la majorité des entendants¹⁵, pour la communication « entre soi ». La maîtrise de ces différents comportements langagiers servait bien souvent à identifier qui était membre et qui ne l'était pas, et la pratique d'une langue des signes constituait un marqueur identitaire très fort. Alors que l'apprentissage de cette langue est désormais plus accessible, des repères linguistiques de distinction restent globalement pertinents. Les Sourds français et québécois ne mettent cependant pas l'accent sur les mêmes pratiques. Des formes de pidgin sont toujours en usage au Québec et lors d'un entretien, une personne sourde

décrivait ainsi les différentes modalités de communications qu'elle utilise selon l'interlocuteur :

« Avec d'autres Sourds, j'utilise la LSQ, avec les entendants qui connaissent les signes, j'utilise le pidgin et avec les entendants qui ne connaissent aucun signe, j'utilise la voix. »

Ces pidgins contribuent à distinguer locuteurs et non-locuteurs de LSQ, mais aussi les personnes qui maîtrisent ou non les situations de communication. En effet, l'utilisation d'une forme linguistique proche du français à l'intérieur d'un espace sourd lors d'une conversation entre Sourds, même si cela a pour fonction de rendre la conversation plus accessible à une personne entendant présente, va à l'encontre de règles tacites et marque le locuteur sourd comme non-membre du groupe¹⁶. La personne sourde doit ainsi maîtriser la langue, mais aussi les temps où elle doit utiliser les différentes formes de communication possibles. Ce travail de frontière se manifeste davantage en France à travers la LSF elle-même, via la maîtrise ou non de différents niveaux de langue, d'argots, ou dans la production et la compréhension de plaisanteries et d'expressions poétiques en LSF. Les Sourds français incitent en effet de plus en plus les personnes entendant à s'exprimer dans un registre visuel et mimique plutôt que de produire un code gestuel calqué sur les structures du français. Les enfants sourds eux-mêmes adoptent cette démarche en refusant,

d'une part, des communications en français oral et en s'adaptant, d'autre part, aux compétences de leurs interlocuteurs dans une communication visuelle :

« Je suis allée dans une école d'entendants, mais ce n'était pas bien : le professeur ne faisait que parler et je ne comprenais pas. Moi je n'ai jamais compris quand on me parle comme ça ! Alors, je regardais les photos, les images des livres... mais la dame, elle me disait qu'il fallait apprendre... Mes parents sont allés visiter des écoles et on est venu ici. J'ai un professeur sourd, bien sûr, et j'apprends plein de choses.

- Et à l'école, tu communique avec les enfants entendants ?

Oui, oui, par mime. Je signe un petit peu. Je fais comme des images, voilà. » (Entretien avec F., 9 ans, traduction personnelle de propos enregistrés, tenus en LSF).

Ce sont donc les niveaux de connaissance de la langue des signes française qui feront ici la différence. Un travail de frontière entre Sourds et non-Sourds se joue par ailleurs également, en France et au Québec, dans les modes d'interaction; les personnes maîtrisant le moins les règles de tour de parole ou les formes de politesse pouvant se retrouver, de fait, exclues des échanges.

Les frontières entre Sourds et non-Sourds ne se jouent donc plus uniquement sur un registre scolaire, ni sur le seul plan de performances

langagières. Il s'agit désormais d'être inséré dans un réseau ou des sous-groupes de Sourds, régis par certaines règles d'interaction où sont organisés plusieurs activités et projets collectifs et où s'inventent et se partagent des blagues, des néologismes et éventuellement des argots. Les collectivités sourdes au Québec et en France se complexifient alors davantage et connaissent aujourd'hui une restructuration plus forte qu'autrefois entre différents groupes d'âge. Bien que nous ayons montré que des réseaux de transmission ont été reconstruits, la crainte d'une dispersion des membres du groupe et d'une disparition des langues des signes comme de toute forme de vie collective entre Sourds reste néanmoins vivace. Que les Sourds les plus investis dans une diversité de réseaux de transmission soient aussi ceux qui rêvent d'une citée sourde (à l'exemple de la ville de Laurent aux États-Unis¹⁷) en dit long sur l'image que chacun se fait d'un groupe culturel et de l'aspect vital que représentent cette appartenance et cette unité de lieu (la cité fortifiée de Carcassonne est ainsi plébiscitée par de nombreux Sourds, Français et étrangers, pour incarner la figure mythique d'une ville « entre soi »).

Conclusion

Nous avons évoqué, dans cet article, l'existence d'une vie collective et de processus de transmission linguistique et culturelle extra-familiale entre Sourds. Nous avons

rappelé qu'elle dépendait initialement de grandes institutions scolaires, permettant le partage de lieux de vie, d'une langue et de manières de faire spécifiques. La réorganisation profonde du milieu de l'éducation spécialisée au milieu du 20^e siècle a bouleversé, en France et au Québec, les repères et structures de ces collectivités sourdes en provoquant, notamment, l'éclatement de leurs lieux de transmission culturelle. Nous avons cependant relevé que ceux-ci ont été reconstruits sous une forme plus clairement réticulaire à l'intérieur d'un territoire national, mais aussi dans des espaces plus internationaux et publics, comme le font également d'autres groupes culturels. Plusieurs études montrent en effet l'investissement actuel des médias et de l'espace public national et international par différentes minorités leur permettant d'exister et de s'organiser (Appadurai 1996; Menchú Tum 1998). L'essor de mobilisations citoyennes en réseaux, devenant de plus en plus souvent transnationales, est également souligné dans les études sur les nouveaux mouvements sociaux (portés par les Noirs américains, les homosexuels, des organisations contre le nucléaire, etc.).

Pour ce qui concerne les Sourds, nous avons souligné l'existence d'un double jeu d'ouverture et de réaffirmation des frontières de ces collectivités. Il s'effectue tout d'abord à travers l'enseignement, par des Sourds, de leurs langues des signes, leur investissement collectif de

nombreux espaces publics et l'engagement de personnes entendantes dans un travail d'information sur les Sourds, leurs pratiques culturelles et leurs lieux de rencontre. Cette ouverture n'est cependant pas sans susciter des craintes de perte de contrôle, voire d'identité culturelle. Elle se double alors d'un travail de frontière, visant à reconstruire des espaces spécifiques, à rappeler qui est Sourd et qui ne l'est pas ainsi qu'à déterminer quel acteur intervient légitimement dans les processus de transmission linguistique et culturelle. Nous avons également signalé des processus de stratification internes aux collectivités sourdes, démultipliant les logiques de rassemblements et d'identification des plus jeunes. Nous assistons plus largement à une participation inédite de Sourds à une diversité d'organisations (mouvements écologistes, artistiques, politiques, etc.) qui se fait à travers cette affirmation identitaire. Les collectivités sourdes pouvaient déjà, selon les pays, être structurées en fonction de convictions religieuses ou laïques. Ces logiques de rassemblement et d'identification chez les Sourds se diversifient et se superposent davantage aujourd'hui. Nous avons ainsi décrit la réorganisation d'un groupe culturel de Sourds qui s'ouvre sur de nombreux réseaux et qui ne s'accompagne pas, comme beaucoup l'ont cru ou annoncé, d'un enfermement communautaire. Cette crainte, généralement énoncée par des

entendants, en trahit peut-être une autre, soit celle de voir la langue des signes s'imposer légitimement dans des lieux où seul le français (cette autre langue chargée de valeurs culturelles et politiques) régnait jusqu'alors.

Notes biographiques

Nathalie Lachance

Chercheuse postdoctorale au Laboratoire d'anthropologie urbaine du CNRS Ivry-sur-Seine en France et au département de pédiatrie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. À travers l'étude des aspects culturels de la surdité, ses travaux portent sur la construction des groupes sociaux et sur les processus de transmission culturelle. Ses recherches actuelles abordent les phénomènes d'inclusion et d'exclusion des groupes sociaux et l'impact des variables culturelles sur les pratiques éducatives et médicales.

Sophie Dalle-Nazébi

Rattachée au Centre d'études des rationalités et des savoirs à l'Université de Toulouse 2 et auteure d'une thèse de sociologie sur l'histoire et les pratiques de recherche en sciences humaines sur la langue des signes. Ce travail, qui repose sur une analyse des conditions de collaboration entre Sourds et chercheurs ainsi que sur la transformation des réseaux de

communication en langue des signes française, s'ouvre sur d'autres terrains comme celui des familles d'enfants sourds ou des entreprises et des médias utilisant cette langue.

Notes

¹ Les données québécoises recueillies pour l'écriture de ce texte proviennent d'une recherche postdoctorale sur les réseaux de transmission qui a été rendue possible grâce à une bourse postdoctorale du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et à la collaboration de l'Institut Raymond-Dewar/Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (IRD/CRIR) et du cégep du Vieux Montréal. La recherche menée en terrain français a bénéficié du soutien financier de la Fondation Cetelem « Éduquer pour entreprendre » permettant l'acquisition de matériel vidéo et différents déplacements en régions. Que le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) soit également remercié ici pour avoir indirectement permis, par le financement d'un court séjour au Québec, la rencontre et la collaboration des deux auteurs.

² Dans le cadre de cet article, nous donnons au terme « Sourd », employé comme nom ou comme adjectif, le sens que ce groupe sociolinguistique utilise lui-même pour se désigner, en France comme au Québec, et qui peut être opposé à la notion de « déficient auditif ». Il ne faut pas voir dans cette convention la résurgence d'une définition essentialiste des phénomènes culturels, mais, à l'inverse, la volonté de penser le travail de frontière et les logiques d'identification spécifiques à ces personnes qui se disent et se reconnaissent comme « Sourdes » (Barth 1995). Il s'agit de souligner et de penser la diversité des représentations du monde et des pratiques que masque la notion administrative et médicale de population sourde.

³ En d'autres termes, et contrairement aux catégorisations médicales et administratives

de nos sociétés, on ne naît pas « Sourd », on le devient à travers des parcours et des pratiques spécifiques. Il est ainsi important de souligner que les critères d'identification à l'intérieur de la culture sourde sont différents des critères généralement utilisés parmi les entendants. Être Sourd ne renvoie pas prioritairement à des degrés audiométriques, mais à des savoir-faire, à des croyances, à la pratique d'une langue gestuelle et à l'insertion dans des réseaux sociolinguistiques particuliers. L'appartenance est définie par le degré d'identification de l'individu au groupe et par la reconnaissance de cette identité par cette collectivité. Ainsi, des personnes ayant une perte auditive légère peuvent se considérer comme Sourdes, tandis que des personnes ayant une perte auditive profonde peuvent ne pas s'identifier à la collectivité sourde.

⁴ Pour une présentation de ces travaux se reporter à Bacci (1997a,b), Daigle, Lachance et Parisot (2005), Dalle-Nazébi (2006), Lachance (1993, 2002, 2007).

⁵ Au Québec, il s'agit de trente-sept entretiens menés dans le cadre de différentes recherches, mais toutes basées sur le principe de la diversification pour le recrutement des informateurs. Certains entretiens ont été réalisés en langue des signes québécoise et d'autres en français, respectant en cela le choix des informateurs. Pour les entrevues en langue des signes, la collecte de données s'est effectuée par le biais de prise de notes, ou bien les entretiens étaient filmés pour être transcrits par la suite sans intervention de la part d'un interprète ou encore ils se déroulaient avec le concours d'un interprète qui traduisait à la fois les propos du chercheur et de l'informateur (tous deux en langue des signes québécoise) pour l'enregistrement des données sur bande audio. À ces données s'ajoutent trente-et-un entretiens réalisés auprès d'intervenants du milieu de la surdité, tous en français et enregistrés sur bandes audio avant d'être transcrits. En France, il s'agit d'une vingtaine d'entrevues, menées en langue des signes française et filmées. Elles concernent essentiellement des adultes, mais un enfant et trois adolescents ont également été interrogés. Seuls les six entretiens réalisés dans le cadre d'un projet collectif sur le rapport à l'écrit chez les Sourds (LS-Script,

dirigé par Brigitte Garcia) ont été menés par l'intermédiaire d'un interprète. À ces données s'ajoutent une vingtaine d'entretiens réalisés auprès des parents et fratrie entendants d'enfants sourds, scolarisés dans des classes bilingues (français-langue de signes) du sud de la France.

⁶ Les langues des signes que nous retrouvons à travers le monde se sont développées à partir d'influences diverses et à l'intérieur de contextes historiques particuliers. Un début de recensement est proposé sur le site « Ethnologue.com, Language of the world » : <http://www.ethnologue.org/show?family.asp?subid=90008>. La LSQ est la langue des signes utilisée par la grande majorité des personnes sourdes du Québec et on la retrouve aussi dans certaines régions de l'Ontario. La LSF est pratiquée par les Sourds français, et par une partie des Sourds de Belgique. Des différences régionales existent en raison du grand nombre d'institutions scolaires en France, mais elles ne perturbent pas les échanges nationaux. Les langues gestuelles étant indépendantes des langues vocales, les langues des signes pratiquées en France, au Québec ou dans d'autres pays francophones comme le Congo constituent des langues différentes, tout comme la langue des signes britannique est différente de la langue des signes utilisée aux États-Unis (S. Dalle 1997b; Lachance 2002).

⁷ En 1987, l'Américaine Marlee Matlin est la première comédienne sourde à recevoir un oscar pour le film « Children of a lesser god ». En 1993 en France, Emmanuelle Laborit reçoit un molière pour le même rôle (dans « Les enfants du silence »). À la troupe de théâtre parisienne, l'*International Visual Theatre*, créée aux débuts des années 1970 (aujourd'hui dirigée par E. Laborit), s'ajoutent désormais une multitude d'associations culturelles de Sourds dédiées à la poésie, aux contes ou aux théâtres en langues des signes, mais aussi à la danse et aux percussions. À titre d'exemples, les associations françaises Chandanse et Acts (<http://www.chandanse-sourds.org/> ou <http://signo.acts31.fr/>) et les initiatives québécoises comme la galerie-atelier Aux Sous-Entendues ou la Société québécoise des Sourds qui encouragent des activités visant la créativité et la participation dans les arts (<http://www.ccsdeaf.com/scqs/profil.html>).

⁸ Ceci s'explique par plusieurs facteurs. D'une manière générale, beaucoup de Sourds n'atteignaient pas, jusqu'il y a peu, un niveau scolaire suffisant pour enseigner. Les carences des dispositifs de formation dédiés aux personnes sourdes, que ce soit en France ou au Québec, ont précisément suscité des mobilisations et des revendications de Sourds et de parents d'enfants sourds (Dalle-Nazébi 2006). Par ailleurs, en ce qui concerne plus spécifiquement la France, certains concours, comme celui du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), restent peu accessibles à des candidats sourds (d'abord refusés, ils doivent prouver aujourd'hui leur capacité à s'exprimer par la voix) (P. Dalle 2003). Pour ce qui concerne le Québec, l'accès aux formations et aux emplois de l'enseignement est plus facile, mais les représentations sociales de la surdité et de la langue des signes limitent encore, dans les faits, la reconnaissance de professionnels sourds (Lachance 2007, 2005).

⁹ Cet essor est relativement récent. Les premières classes bilingues français-langues des signes, en maternelle et au primaire, n'existent que depuis les années 1980 en France et en 1998 au Québec. Voir : <http://anpes.free.fr/> et <http://www.csdm.qc.ca/Gadbois/bilinguisme/bilinguisme.shtml?section=Bilinguisme>. Les recherches sur les langues des signes, essentiellement linguistiques (mais aussi, depuis peu, informatiques), existent depuis les années 1980 en France et au Québec et connaissent aujourd'hui un essor sans précédent (Dalle-Nazébi 2006 : chapitres 10 et 11, Lachance 2002). Voir <http://asso.proxiland.fr/sitcom/default.asp?a=579&b=> et <http://www.unites.uqam.ca/surdite/>. Les administrations s'ouvrent aux langues des signes pour permettre l'accessibilité des services aux personnes sourdes (soins, aide sociale ou informations politiques). Différentes entreprises participent à ce mouvement de prise en compte de cette clientèle et des langues des signes (sociétés d'assurances, de transports, de développement de nouvelles technologies).

¹⁰ Si les années 1980 et 1990 voient naître diverses organisations politiques de Sourds, chargées de défendre leurs droits (Fédération

nationale des Sourds de France, Deux langues pour une éducation, la Ligue des droits du Sourd ou Sourds en colère, pour la France; Association des Sourds du Montréal métropolitain, Regroupement des organismes de Sourds du Québec pour le Québec), la période plus contemporaine est marquée par l'implication de groupes de Sourds dans des mouvements plus larges comme le parti socialiste (section des sourds et malentendants socialistes : <http://socialistesourds.canalblog.com/>) ou la participation à la politique nationale comme la mise sur pied du parti politique Option sourde au Québec, d'organisations de groupes de femmes (en France : Femmes sourdes citoyennes et solidaires : <http://fscs.asso.free.fr/bienvenue.php>; au Québec : la Maison des femmes sourdes), des réseaux altermondialistes (http://www.passerellesud.org/article.php3?id_article=125), ou des actions

humanitaires envers d'autres Sourds (Comité du tiers monde sourd : <http://ctms1.free.fr/>)

¹¹ Nous paraphrasons ici un article du sociologue B. Mottez (1977), intitulé : « À s'obstiner contre les déficiences, on augmente souvent le handicap ».

¹² D'autres pays ouverts à la pratique d'une langue des signes n'ont pas restreint leur enseignement à des professionnels sourds. La France est d'ailleurs sur ce sujet plus intransigente que le Québec. La reconnaissance de compétences spécifiques aux Sourds semble dépendre des formes de collaborations (ou d'affrontements) dans ces pays entre personnes sourdes, parents d'enfants sourds, professionnels de l'éducation spécialisée et universitaires (Mottez et Markowicz 1979). Cette analyse comparative reste à faire.

¹³ La référence à de grandes personnalités historiques se perpétue, comme celles des professeurs sourds du 19^e siècle, F. Berthier et P. Pélissier (en France), J. M. Young (au Québec). Par ailleurs, l'existence de parents sourds, proches ou éloignés, reste valorisée au sein des collectifs de Sourds contemporains. Enfin, les compétences en langues des signes représentent un critère décisif, expliquant que les leaders sourds en France comme au Québec soient souvent des conteurs notoires, des professeurs influents de langue des signes, des acteurs de théâtre

ou encore, plus particulièrement pour le Québec, des interprètes (sourds) de différentes langues des signes entre elles.

¹⁴ Les langues des signes évoluaient – et évoluent parfois encore – dans un état de diglossie, caractérisé par l'utilisation de pidgin dans les relations sociales extragroupes. Dans ce contexte, pour communiquer avec des personnes entendantes qui connaissent plus ou moins la langue des signes, les locuteurs utilisent les gestes de leur langue des signes, mais dans une syntaxe proche de la syntaxe du français, en éliminant les expressions. La forme de pidgin peut varier selon la compétence des locuteurs dans l'une ou l'autre langue.

¹⁵ Les Sourds de différentes langues des signes parviennent à se comprendre entre eux, plus ou moins rapidement selon l'existence ou non d'une parenté entre ces modes de communication, mais aussi selon l'habitude des rencontres internationales. Pour de plus amples informations, voir Monteillard (2000).

¹⁶ Observations effectuées lors de la participation à différentes activités de loisirs (activités artistiques, fêtes traditionnelles, événements politiques, etc.).

¹⁷ Un projet de développement d'une ville conçue pour les Sourds a été déposé dans l'État du Dakota du Sud, aux États-Unis. Dans le plan de développement, il est prévu que la ville, nommée Laurent, soit comme toutes les autres petites villes, mais tout y sera organisé en fonction de critères axés sur le sens de la vision : ouverture des espaces pour plus de visibilité, utilisation des gyrophares plutôt que des sirènes, langage des signes obligatoire dans les magasins et les restaurants, etc. Si le projet suscite la controverse, il provoque aussi beaucoup d'intérêt, car en plus d'avoir alimenté de nombreuses discussions dans les collectivités sourdes, pas loin d'une centaine de familles auraient déjà manifesté l'intérêt de s'y installer (<http://www.portailhandicap.com/2006/article-171-le.village.sourd.de.la.prairie.html>).

Bibliographie

- Appadurai, A., 1991. « Global Ethnoscapes : Notes and Queries for a Transnational Anthropology », dans R. G. Fox (éd.), *Recapturing Anthropology : Working in the Present*. Santa Fe, New Mexico, School of American Research Press, p. 191-210.
- Appadurai, A., 1996. *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*. Minnesota, University of Minnesota Press.
- Avanza, M. et G. Laferté, 2005. « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèse*, n° 61, p. 134-152.
- Aznar, G., P. Dalle, S. Dalle-Nazébi, B. Garcia, F. Gianni, K. Grande, B. Lenseigne et H. Mercier, 2005. *Projet Usages de l'Internet – WebSourd*. Compte rendu de fin d'opération d'une recherche financée par le ministère de la Recherche, décisions d'aide numéro 04 L 151, 04 L 152 et 04 L 153, août 2005.
- Bacci, A., 1997a. *La politesse est morte, vive la sincérité? Le cas des enfants entendants de parents sourds*. Mémoire de DEA en anthropologie sociale et historique, EHESS Toulouse.
- Bacci, A., 1997b. « Les EEPs : sourds, entendants... ou autre chose? », *Signes de vie*, n° 18, p. 11-13.
- Barth, F., 1995. « Les groupes ethniques et leurs frontières », dans P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (dir.), *Théories de l'Ethnicité*. Paris, Puf, collection Le Sociologue, p. 203-249.
- Brubaker, R., 2001. « Au-delà de l'“identité” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, p. 66-85.
- Cuxac, C., 1983. *Le langage des sourds*. Paris, Payot.
- Daigle, D., N. Lachance et A.-M. Parisot, 2005. « Introduction », dans D. Daigle et A.-M. Parisot (dir.), *Surdité et société. Perspectives psychosociale, didactique et linguistique*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, Collection santé et société, p. 1-11.

- Dalle, P., 2003. « La place de la langue des signes dans le milieu institutionnel de l'éducation : enjeux, blocages et évolution », *Langue Française*, n° 137, février 2003, p. 32-59.
- Dalle, S., 1996. *Les familles qui ont fait le choix de la langue des signes*. Maîtrise en sociologie, sous la direction de C. Rivals, Université Toulouse 2.
- Dalle, S., 1997a. « Pratiques et enjeux autour de la langue des signes », *Signes de vie*, n° 18, avril-juin, p. 8-10.
- Dalle, S., 1997b. *Rapport aux sourds et à la langue des signes au Congo-Brazzaville*. Rapport de stage, DEA en sociologie sous la direction d'A. Sauvageot, Université Toulouse 2.
- Dalle, S., 2000. « Parcours de familles dans le bilinguisme », *Surdités*, n° 3, décembre, p. 29-46.
- Dalle-Nazébi, S., 2004. « Enfants sourds, fratrie entendants et langue des signes. Les processus de transmission culturelle en question », texte rédigé à la suite d'une conférence organisée par IRIS à Toulouse en mai 2004, « La langue des signes en famille, quand les parents ne sont pas sourds ». *Lien Internet : www.lesiris.free.fr/EetR/Sociologie/sociologie.html*
- Dalle-Nazébi, S., 2006. *Chercheurs, sourds et langue des signes. Le travail d'un objet de repères linguistiques (en France, du 17^e au 21^e siècle)*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse 2.
- Dalle-Nazébi, S., B. Garcia et S. Kerbourc'h, 2007. « Vers une redéfinition du 'territoire' : lieux et réseaux de transmission de la langue des signes », actes du colloque *Politique linguistique et enseignement des Langues de France*. 26-27 mai 2005, Toulouse, Association universitaire des langues de France. Paris, éditions L'Harmattan, Collection Sociolinguistique.
- Dalle-Nazébi, S. et N. Lachance, 2005. « France et Québec devant la diversité culturelle. Les politiques à l'épreuve de la surdité », *Lien social et Politique – RIAC*, n° 53, Identités : attractions et pièges, printemps, p. 143-153.
- Delaporte, Y., 2000. « Tu es sourde comme nous! Constructions identitaires dans les établissements spécialisés pour enfants sourds », dans D. Saadi-Mokrane (éd.), *Sociétés et cultures enfantines*, Lille, Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle, Travaux et recherches, p. 123-132.
- Featherstone, M. (éd.), 1990. *Global Culture: Nationalism, Globalization and Modernity*. Londres, Sage.
- Lachance, N., 1993. *Les Sourds en tant que groupe culturel. Appartenance à la communauté et processus d'identification*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Lachance, N., 2001. « Le système scolaire québécois pour les enfants sourds et l'implantation de projets éducatifs bilingues et biculturels », dans *Recherche sur la langue des signes*. Université Toulouse le Mirail, Édition Garo'Signes, p. 173-190.
- Lachance, N., 2002. *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec. Fondements historiques et réalité contemporaine*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Lachance, N., 2005. « Discours sur la culture sourde, ou quand un concept veut dire une chose et son contraire », dans D. Daigle et A.-M. Parisot (dir.), *Surdité et société. Perspectives psychosociale, didactique et linguistique*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, Collection santé et société, p. 13-26.
- Lachance, N., 2007. *Territoire, transmission et culture sourde. Perspectives historiques et réalités contemporaines*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Lane, H., R. Hoffmeister et B. Bahan, 1996. *A Journey into the Deaf-World*. San Diego, Dawn Sign Press.
- Le Gall, J., 2005. « Familles transnationales : Bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Cahiers du GRES, Série Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.

- McKee, R., 2001. *People of the Eye. Stories from the Deaf World*. New Zealand, Bridget Williams Books.
- Meintel, D., 2002. « Cape Verdean Transnationalism, Old and New », *Anthropologica*, vol. XLIV, n° 1, p. 25-42.
- Menchú Tum, R., 1998. *Crossing Borders: An Autobiography*. New York, Verso.
- Monteillard, N., 2000. *La langue des signes internationale : Aperçu historique et tentative d'analyse*. Maîtrise en linguistique sous la direction de C. Cuxac, Université Paris 8.
- Mottez, B., 1977. « À s'obstiner contre les déficiences, on augmente souvent le handicap », *Sociologie et Sociétés*, vol. 9, n° 1, Montréal, p. 20-32.
- Mottez, B., 1990. « La sortie du ghetto », dans J.-P. Bouillon (coord.), *La surdité chez l'enfant en France*. Paris, éditions du CTNERHI, p. 63-69.
- Mottez, B., 1992. « Savoirs, savoir-faire et façons d'être : la transmission chez les Sourds », dans *Actes du colloque « Surdit , Identit , Langage »*. Toulouse, ASEI-IDAC, juin 1990, p. 201-211.
- Mottez, B., 1993. « Les Sourds existent-ils? », *Psychanalystes*, n° 46/47, printemps- t , La parole des sourds. Psychanalyse et surdit , p. 49-58.
- Mottez, B. et H. Markowicz, 1979. *Int gration ou droit   la diff rence : Les cons quences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds*. Rapport CORDES, Centre d' tudes des mouvements sociaux, EHESS, Paris.
- Perreault, S., 2003. *Intersecting Discourses : Deaf Institutions and Communities in Montreal, 1850-1920*. Th se de doctorat, d partement d'histoire, Universit  McGill.
- Presneau, J.-P., 1998. *Signes et institutions des sourds, XVIII-XIX  si cle*. Seyssel,  dition Champ Vallon.
- Siran, J.-L., 2004. « Des Sourds. Et de ce qui s'ensuit pour l'anthropologie », *L'Homme*, n° 169, p. 173-186.